



16ème législature

Question N° : 10072	De Mme Sandra Regol (Écologiste - NUPES - Bas-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et souveraineté alimentaire		Ministère attributaire > Agriculture et souveraineté alimentaire
Rubrique > consommation	Tête d'analyse > Soutien à la mise en place d'un étiquetage du bien-être animal	Analyse > Soutien à la mise en place d'un étiquetage du bien-être animal.
Question publiée au JO le : 18/07/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Sandra Regol attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la mise en place d'un étiquetage sur le bien-être animal et le mode d'élevage des produits d'origine animale à l'échelle européenne et ce, suite à une proposition de la fondation Droit animal éthique et sciences. D'après un récent sondage réalisé en mars 2023 par CSA pour la fondation Droit animal, éthique et sciences (LFDA), 76 % des Français souhaitent que les produits d'origine animale fassent l'objet d'un étiquetage obligatoire sur le niveau de bien-être animal. La même proportion de Français souhaite également que les plats cuisinés contenant des produits d'origine animale portent un étiquetage sur le bien-être animal. Plus d'un Français sur deux se dit prêt à acheter plus cher un produit disposant d'un étiquetage montrant qu'il a été produit dans des conditions respectueuses du bien-être animal. Selon une étude de février 2022 de la Commission européenne sur l'étiquetage du bien-être animal, incluant une enquête d'opinion auprès de plus de 10 000 consommateurs européens, 61 % des consommateurs préfèrent un étiquetage à plusieurs niveaux, 84 %, qu'il soit obligatoire et la même proportion, qu'ils concernent tous les produits d'origine animale. La Commission européenne prépare actuellement un règlement relatif à la création d'un système d'étiquetage européen sur le bien-être des animaux. Ainsi, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement soutiendra un étiquetage du bien-être animal et du mode d'élevage dans le cadre de cette proposition de règlement européen.